Tente-huitième Année — N° 2098 Téléphone 7.94 Bureaux : Tunis, 5, rue Es-Sadikia Dix Centimes 20 — 25 Octobre 1925

La Petite Tunisie SOCIALE

Le Petit Tunisien — La Tunisie Socialiste

Insertions 1re page: 5 fr. la ligne; 2e page: 3 fr. la ligne. Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie - Constantine: 10 fr. par an. France et Etranger 12 francs

Un nouveau crime des phosphatiers

ILS SE COALISENT POUR RELEVER LE PRIX DU PHOSPHATE ET REALISER SUR LE DOS DU CULTIVATEUR ET DU CONSOMMATEUR, DES BENEFICES SCANDALEUX LES POUVOIRS PUBLICS ONT-ILS DONNE LEUR APPUI A UN TEL ACTE DE BANDITISME ?

Ce n'est pas sans une certaine stupéfaction que les lecteurs de notre tonitruant confrère « Tunis Socialiste » ont lu l'article de M. J. L. Chastenet, député de l'Isère, sur les grandes firmes qui exploitent nos gisements phosphatiers.

Pour ceux qui, comme nous, connaissent le député de l'Isère, si le corps de l'article peut dans une certaine mesure se comprendre, le titre que nous reproduisons en tête, étonne et détonne sous la plume d'un parlementaire.

Aussi loin que nous reportions nos regards, nous n'avons pas souvenance d'avoir lu titre aussi agressif, d'autant plus que l'accusation est injuste, au moin pour quelques-unes des sociétés visées qui ne méritent ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Nous ne sommes chargés, est-il besoin de le dire, de la défense d'aucune d'elles, pour une bonne raison que nous n'avons que des rapports judiciaires depuis vingt ans avec l'une d'elles la fameuse société à Donégani, les phosphates tunisiens.

Complice du rapt dont le gouvernement de Pichon se fit le complice conscient et d'aucun disent pas désintéressé.

En principe, il est criant que toutes choses ayant triplé ou quadruplé de prix, en raison de la dévalorisation de notre franc, seul le phosphate ait doublé les siens, ce qui permet aux pays à changes élevés de venir acheter notre phosphate pour ainsi dire pour rien.

L'Angleterre avec une livre de 25 frs50 poussée à 105-108 francs peut acheter deux tonnes de phosphates titrant 58-63 ! la Hollande, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Espagne, la Suisse, pareillement.

Ce qu'il eût fallu, ce n'est point créer un cartel, mais fixer le prix du phosphate en livre-sterling, comme le plomb, le fer, le zinc, le cuivre, ou en dollar puisque l'Amérique est productrice du bienfaisant engrais et vient même concurrencer les nôtres sur les marchés d'Europe !

Remontons à l'origine du cartel dont se plaint si aigrement le député de l'Isère qui doit porter l'affaire à la tribune de la Chambre.

On se souvient de cette session extraordinaire, au printemps dernier, du Grand Conseil dont l'objet était l'octroi d'une alllocation d'attente de 500 francs aux fonctionnaires, quels que fussent leurs appointements, et aussi le relèvement des tarifs de chemins de fer, tous les tarifs, pour octroyer aux cheminots les appointements de leurs camarades de la métropole.

Cela n'alla pas comme sur des roulettes, finalement le Grand Conseil se laissa fléchir pour les cheminots en apportant quelques restrictions dans l'octroi du tiers tunisien.

Pendant ce temps les Délégations Financières d'Algérie repoussaient nettement l'augmentation des tarifs de chemins de fer pour les phosphates et quelques autres marchandises.

D'où grand émoi chez nos phosphatiers qui avaient déjà à lutter contre la concurrence marocaine si redoutable en raison de la haute teneur du phosphate et de la proximité des gisements du port de Casablanca. Qu'allaient-ils devenir s'il leur fallait lutter aussi contre la concurrence algérienne d'autant plus que la qualité du phosphate tunisien est inférieure aussi bien à la marocaine qu'à l'algérienne ?

Certains phosphatiers tunisiens jusqu'alors ennemis-nés se réunirent pour aviser aux moyens de parer à la double menace et « prièrent » le directeur général de nos travaux publics de vouloir bien assister à leurs réunions le gouvernement étant aussi intéressé qu'eux à la marche des exploitations.

Et c'est ainsi que M. Mourgnot partit pour Paris dans la deuxième quinzaine de juillet se mettre à la disposition de nos phosphatiers.

Que sortit-il de leurs délibérations ? Sans doute qu'au point de vue transports, les phosphates tunisiens seraient traités comme ceux d'Algérie, c'est à dire qu'il leur serait fait des ristournes, en suite un cartel fut décidé auquel adhérèrent Gafsa, Mdilla, Dyr, Phosphates Tunisiens, du côté tunisien et Mzaïta, algérien, l'Office chérifien, les Phosphates de Constantine et St Gobain tout en reconnaissant l'excellence du cartel refusèrent d'en faire partie.

..Ils refusèrent parce qu'ils ne voulaient pas tomber sous le coup de l'art 4EP du code pénal que le directeur général des Travaux publics s'est sans doute fait fort d'écarter de la tête des phosphatiers puisqu'il a été réalisé sous le contrôle du gouvernement tunisien...

Mais quelqu'un aujourd'hui vient troubler la fête parce que le cartel n'a pas su modérer ses désirs, il n'aurait dû avoir pour but que le relèvement des prix du phosphate pour l'étranger.

Si l'interpellation a lieu, un ministre, quelqu'il soit, pourra-t-il couvrir un acte relèvant du code pénal ? C'est peu probable.

En tout cas, on l'aura placé dans une très fausse position.

Voilà à quoi on s'expose en prenant des décisions trop hâtives toujours avant l'Algérie

Si on avait attendu la fin des Délégations financières, cela ne serait pas arrivé et la Tunisie ne ferait pas les frais d'une nouvelle interpellation dont les pêcheurs en eau trouble ne manqueront pas de profiter pour étaler l'incohérence d'un régime où les prérogatives d'une assemblée sont foulées aux pieds.

Ce qu'il fallait, en l'occurence, pour éviter la mort des explotations phosphatières par la concurrence marocaine, c'était un CONTINGENTEMENT ENTRE LES COLONIES DE LA CONSOMMATION EUROPEENNE AVEC LA TAXATION POUR LA FRANCE ET LA LIBERÉ DES PRIX POUR L'ETRANGER.

L. de Peyraud

N. B. Les PHOSPHATES DE CONSTINE, qui produisent des phosphates à teneur plus élevée que les mines tunisiennes, ne sont pas engagés dans l'accord signé cet été entre diverses grandes Sociétés : GAFSA et les PHOSPHATES TUNISIENS en tête. La Société de Constantine a donc conservé sa liberté de production et il n'est guère douteux que ses expéditions se maintiennent a moins aux environs de 900000 à un million de tonnes.

.... (Le Petit Casablancais de Casablanca)

Bulletin

Quel est ce banquier ?

..Les bonnes relations que nous avons avec l'Italie font passer sous silence, trop de fois, les manœuvres d'invasion pacifique et d'accaparement multiforme opérées par certains de ses nationaux...

..L'un d'eux, un sieur D..., affilié à diverses banques italiennes dont l'épargne française n'a pas toujours eu à se louer, semble avoir jeté son dévolu depuis quelque temps sur des pâtés d'immeubles stratégiquement fort bien choisis, disséminés qu'ils sont sur les points principaux de Paris...

..Certes l'espoinomanie a ses défauts et ses erreurs, mais l'expérience nous a souvent prouvé que l'activité de certains intermédiaires, même appartenant à des nations amies, pouvait s'exercer pour le compte et au profit d'autres étrangers moins sympathiques et susceptibles de redevenir demain nos ennemis comme ils l'étaient hier... ...

..C'est dans cet ordre d'idées que nous signalons à qui de droit les opérations persistantes de l'agent d'affaires italien D..., doublement suspect par ses relations, d'ailleurs non transalpines qui viennent drainer notre ar- transalpines qui viennent drainer notre argent-surtout depuis que le dictateur. Mussolini a eu l'habile conception de créer pour les capitaux en Italie une situation des plus favorables vis-à-vis des lourdes charges qu'ils ont à subir dans tous les autres pays et notamment en France...

..Nous ne savons pas de qui la « Tribune de Paris » veut parler mais un nom vient sous notre plume que nous n'osons écrire mais tout le monde connait bien Tunisie pour être un grand draîneur de capitaux français...

..Serait-ce lui ?...

..Notre confrère devrait bien éclairer sa lanterne...

ECHOS

A la Résidence Générale

M. le Résident général est attendu jeudi soir par le Transatlantique « gouverneur général Grévy ».

Nous allons bientôt savoir ce qu'il nous apporte de France : municipalités nouvelles, impôts nouveaux, remaniement du Grand Conseil....

Ayons un peu de patience notre curiosité sera bientôt satisfaite.

En attendant nous lui adressons les souhaits déférents que l'on doit au représentant de la France, chef du protectorat.

A la Cour beylicale

S. A. le bey vient de réintégrer le palais de la Marsa après avoir passé les trois mois d'été en son palais de Carthage

Il est inutile de dire la joie des habitants de la Marsa qui affectionnent tout particulièrement leur souverain.

Mais nous ne croyons pas que le séjour du bey à la Marsa y soit de longue durée car, S.A. va reprendre la bonne tradition de ses prédécesseurs de passer l'hiver à Hammam el Lif.

Et cette nouvelle réjouit les habitants privés de la présence du bey depuis la mort de Si Mohamed En Naceur qui affectionnait tout particulièrement Hammam el Lif

Aux rentrées

Mme et M. Thibaud, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris ; M. le colonel Courtot et M. Lavastre de la Résidence générale ; M. Soubrane, sous-directeur à la direction générale des finances, qui a allongé son congé d'un mois ; M. Malcor, délégué au Grand Conseil ; M. Gillin, chef de service à la direction générale de l'Agriculture ; notre ami, M. C. Pellet, président honoraire de la Chambre de commerce, M. Maron, directeur de la C. F. T, etc, etc.

A la Dépêche Tunisienne

Nous adressons nos souhaits de bienvenue à M. Chatel qui vient occuper le poste de secretaire général nouvellement créé pour lui, et lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle fonction.

La censure sévit toujours au Maroc

Le « Progrès de Fez » du 11 octobre vient de nous parvenir avec tout son article de fond sur le départ du Maréchal Lyautey censuré.

Que pouvait donc bien contenir cet article pour qu'il ait été jugé subversif au point d'être censuré de bout en bout ?

Nous ne le saurons jamais, mais nous pensions et nous avons même fait part il y a plusieurs mois à nos lecteurs, que la censure était enfin supprimée au Maroc.

On l'a donc rétablie avec la bataille du Riff ?

Mais quel rapport cela a-t'il avec le départ du Maréchal Lyautey ?

Le « Républicain » de Constantine est en deuil

Notre excellent ami, M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine, vient de perdre un collaborateur précieux en la personne de M. L. Gérin administrateur de son journal le « Républicain » de Constantine depuis sa création en 1878.

En cette pénible circonstance nous le prions ainsi que tous les siens d'agréer nos vives et sincères condoléances.

Nécrologie

Nous avons appris avec peine le décès de M. Maillard, père de M. Maillard, administrateur de « Tunis Socialiste » et co-propriétaire de l'Imprimerie de Tunis.

Nous prions notre confrère et sa famille d'agréer nos condoléances bien sincères.

Au Palais

Jeudi dernier est rentré par le « Gouverneur Général Grévy », M. Duran-Angliviel, Bâtonier des Avocats de Tunis, qui était allé se reposer quelques semaines dans la Métropole.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

A la direction des forêts

L'adjudication des lièges a donné un résultat inespéré de plus de quatre millions quatre cent mille francs jamais atteint

Du fond de sa retraite de Carcassonne M. Lanoir apprendra la nouvelle avec le plus grand plaisir.

Dans la presse

Nous formons des vœux bien sincères pour le rétablissement de notre excellent confrère, M. A. Raucher, directeur du « Capitaliste Tunisien » que la maladie retient loin de ses amis et de son journal

Lotissement de Mégrine

Le public est informé que les délais de clôture des opérations de mise en vente du lotissement suburbain de Mégrine sont reportés au jeudi 5 Novembre prochain inclus-

Les demandes d'achat de ces lots seront reçues jusqu'à cette date dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture (Direction des Domaines et de la Colonisation),

Pour les fonctionnaires tunisiens

La « Tribune du fonctionnaire » du 10 courant annonçait qu'une délégation du Bureau fédéral accompagnée par le camarade Frigara, président de la Fédération des fonctionnaires tunisiens, a été reçue le lundi 5 octobre par M. Saint, résident général en Tunisie. La délégation l'a entretenu de la question du payement aux fonctionnaires tunisiens d'avances sur les mêmes bases que celles accordées aux personnels de la métropole sur les futurs relèvements de traitements Le résident général a promis de demander au ministre des affaires étrangères l'autorisation de payer ces avances.

En ce qui concerne la question du relèvement des traitements abordée ensuite par la délégation, M. Saint a fait connaitre qu'il convoquerait la commission forfaitaire dès son retour en Tunisie si, à cette époque, la commission métropolitaine a entièrement terminé ses travaux.

La même délégation a été reçue le même jour au ministère des affaires étrangères par M. Ponsot, sous-directeur des affaires d'Afrique. Le ministère des affaires étrangères n'est pasopposé au payement d'avances analogues à celles accordées dans la métropole. En ce qui touche le statut et les traitements, le ministère parait se rallier à la thèse de la Fédération tunisienne, c'est-à-dire : statut et traitements des personnels métropolitains assimilables, plus indemnité tunisienne.

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les fonctionnaires tunisiens reçoivent les 300 francs accordés aux personnels de la métropole 200 ont du reste été payés immédiatement au reçu des ordres lancés de Paris par M. le résident général mais on ne peut s'empêcher de se demander : « que deviennent les prérogatives du Grand Conseil puisqu'on se passe de son autorisation » ?

Encore une tape qui rehaussera l'autorité de cette assemblée qui n'est grande que de nom.

Le "Merle Blanc" ne sifflera-t-il plus ?

C'est ce que se demande notre excellent confrère le « Journal de Tunis ».

On annonce dit-il que sur la plainte de nombreux actionnaires de la S. E. P. T. (Société d'Edition et de Publicité Technique), 11, boulevard Montmartre, groupés en un syndicat que préside M. Lucien Brisset, commerçant, M. Delalé, juge d'instruction, a fait subir, en son cabinet, l'interrogatoire d'identité à M. Eugène Merlo, dit Merle, publiciste, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de « Paris-Soir », de « Froufrou », du « Merle Blanc », et autres publications prévenu d'abus de confiance.

Le président du syndicat a été entendu, lui aussi, et il a confirmé les termes de la plainte des actionnaires. Ceux-ci reprochent à M. Merlo, dit Merle, d'avoir sous le couvert de plusieurs émissions et appels de fonds réuni une dizaine de millions et d'en avoir détourné à son profit une partie, au moyen de jeux d'écritures et d'artifices de comptabilité. Le déficit de la Société serait, à l'heure actuelle, d'environ cinq millions. Les actionnaires ont confié la défense de leurs intérêts à M. Fournier ; quant à M. Merlo il a choisi pour avocat Me Benoît Ruh.

Il n'y allait pas avec le dos de la cuiller l'ami d'Alméreyda, du « Bonnet Rouge ».

Cinq millions ! c'était le pain des vieux jours assuré et l'existence heureuse dans quelque bonne et paisible retraite.

Mais quelqu'un troubla la fête et il faut aujourd'hui rendre des comptes à la justice et aux plaignants.

Des comptes ? tant qu'on voudra, mais l'argent, bernique.

On dit que...

On dit que la conférence nord-africaine n'aura pas lieu cette année ; elle aurait été fixée au mois de mars lors de l'entrevue du Résident général et de M. Steeg.

On dit que la commission d'étude des réformes tunisiennes a suspendu ses travaux *ad vitam*.

On dit que M. Crancier vient de se la couler douce pendant 3 mois en France ;

On dit qu'une importante vacance va se produire dans une grande administration, le titulaire ayant atteint l'âge du repos depuis plusieurs lustres.

On dit que la spéculation sévit avec rage au Fondouk Ghalla ;

On dit que la petite criée aux poissons ne répond plus à sa mission de régulatrice des prix.

On dit qu'elle exagère même.

On dit qu'elle met du poisson en réserve dans sa glacière pour le lendemain pour ne pas avilir les prix quand il y va abondance à la poissonnerie.

L'« En-Nadim » exagère

Le journal arabe « En Nadim » du 10 courant publie une lettre ouverte ironique à l'adresse de M le juge Vionnois pour le complimenter.

« A monsieur le juriste expérimenté, M. Vionnois, le juge du Tribunal Français qui a humilié un jeune tunisien dans une voiture du tramways en lui arrachant son tarbouch et en le jetant par terre ..

Après les salutations qui conviennent .... nous vous adressons, Monsieur, des compliments chaleureux parce que vous nous avez donné un exemple vivant que nous mettrons devant les yeux de ces Messieurs, amis de l'équité, qui, sitôt qu'ils entendent nos lamentations contre l'humiliation et le mépris que subit le Tunisien dans plusieurs circonstances, nous démentent cyniquement écrivent et disent que c'est nous qui sommes injustes et fanatiques.

C'est pour cela que nous vous faisons des compliments, puisque par votre acte, vous leur avez imposé silence »

Nous avons peine à croire à la véracité du contenu de cette lettre car un magistrat doit savoir maîtriser ses nerfs, même si on lui a marché sur le pied ou bousculé en passant.

Une requête juste de la Nahdha

Un rédacteur de la Nahdha, en tournée à Ghardimaou, signale que les habitants de cette localité demandent qu'un enseignement agricole pratique soit donné à leurs enfants qui fréquentent l'école franco-arabe.

Les indigènes ont besoin, dit-il, d'apprendre à tailler les oliviers, à les remettre en état, car il existe une forêt d'oliviers sauvages. Il existe également de nombreux arbres fruitiers qui sont à l'état sauvage et ont besoin de certains travaux pour devenir productifs. Ces arbres ont pu vivre jusqu'à présent à cause de l'abondance de l'eau.

La culture des légumes serait une source de revenus pour les indigènes de cette région, s'ils la pratiquaient avec soin.

La terre, sorte de cuvette entourée de montagnes est fertile et bien arrosée. L'eau descendant de ces montagnes y apporte des éléments fertilisants. Cette terre est pourtant abandonnée. Les indigènes y possèdent la majeure partie.

Il demande ensuite à la Direction de l'Instruction Publique d'exercer les élèves de l'école franco-arabe de Oued-Meliz aux travaux agricoles.

Il signale que l'hôpital de Ghardimaou est exigu et demande son agrandissement car de nombreux malades rencontrent de grandes difficultés pour se rendre à Souk-El-Arba afin de se faire soigner.

En somme, dit-il, la population du Khalifalik de Ghardimaou a besoin d'être exercée aux travaux agricoles et il serait désirable de lui accorder des crédits pour défricher ses terres et les ensemencer et pour échapper aux griffes des usuriers. C'est ainsi que la région deviendrait prospère, ce qui profiterait au Trésor.

RÉGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines

ET DE LA COLONISATION

Le vendredi 13 novembre 1925 à 10 heures du matin dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, 76 bis Boulevard Bab Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

Lot n° 4 de la propriété dite « Cheikh El Oudian », située dans la région du Goubellat, Contrôle Civil de Medjez-el-Bab.

Cet immeuble a une superficie de 100 hectares environ. Il comprend un bordj comportant une cour intérieure, une pièce à usage d'habitation, des magasins et des dépendances.

Mise à prix : 65.000 francs

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, 5 jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

La saison à Korbous

La saison sera ouverte le 15 novembre.

En raison du Ramadan qui tombe en mars, presque tous les logements sont déjà retenus de janvier en mars.

Les baigneurs désireux d'y faire une cure cette année feront bien de s'adresser *au plus vite*, en personne ou par lettre *à Korbous même au Gérant de la station* qui, seul, est à même de donner des renseignements précis. Inutile d'essayer de traiter par téléphone.

ANIS BERGER

Apéritif anisé

Ets Claude Berger C° — Marseille

Demandez partout

l'anisette Gras

Agent Dépositaire : J. CURTELIN Fils

19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0.85

Avis

M. Mohamed Torki, séquestre de la propriété Henchir Kassas, par ordonnance de référé de M. le Président du Tribunal civil, en date du 26 mars 1920, avise le public que, le lundi 9 novembre 1925, à 11 heures du matin, il sera procédé par ses soins sur place à la vente aux enchères publiques de la récolte d'olives pendante de ladite propriété, située près d'El-Djem (caidat de Mahdia)

Pout tous renseignements, s'adresser à M. Mohamed Torki, à la Section d'Etat Direction générale de l'Intérieur.

Administration des Habous

AVIS

Henchir Bir Ez-Zit, sis à Takelsa caïdat de Soliman, habous privé de Fatma Beya.

Il est donné avis au public que les enchères de location de l'henchir désigné ci-dessus fixées au Vendredi 16 Octobre à la Niabat de Soliman, n'auront pas lieu.

Le Président des Habous
Mohamed Salah Baccouche

GALERIES SIMON

Maison vendant le meilleur marché de tout Tunis

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis à ceux qui ont des fonds d'échange qui ont été employés pour l'achat des 3/4 du henchir « L'Enfida », et la construction du Ministère de la Justice, que le Bureau N° 26, des Habous Privés est disposé à leur payer leur part des loyers.

Les intéressés n'auront qu'à s'y présenter pendant les jours de semaine, le matin à l'exclusion du Vendredi et du Dimanche, munis de leurs mandats ou de leurs procurations.

Le PRESIDENT DES HABOUS.
Mohammed Salah BACCOUCHE.

Demandez partout les

apéritifs-Licari

Evitez typhoïde, entérite, cet....

stérilisant l'eau avec les :

"COMPRIMES PURIFIE L'EAU".

Emploi facile, aucune saveur désagréable

Toutes pharmacies 0.15 le comprimé.

GROS : JASMA, Place de la Gare TUNIS.

Administration des Habous

AVIS

L'Administration des Habous fait connaître qu'elle demande un maître sculpteur pouvant faire des arabesques pour ses travaux.

Les intéressés n'auront qu'à se présenter au bureau des réparations, N° 19 au siège de l'Administration des Habous.

Le Président des HABOUS.
MOHAMMED SALAH BACCOUCHE

Comptoir Général de matériaux

Bâtiment, Industrie, Agriculture, Epris

ELLAMTI & TUBIANA

SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme : Antar — Téléphone

Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités

Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis

Tuiles et Briques

Fers, tôles, Acier, Métallurgie Générale

Bois de Construction & d'Ebénisterie

Verres à vitres en tous genres

Instruments de Pesage

Fournitures Générale d'Usines

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, propre, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1res marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance

Administration des Habous

Avis

La moitié indivise de l'henchir *Tellet Chrga*, à Lorbeus, habous de la Medersa El Mellitia, caïdat du Kef.

Une petite parcelle à "Bhiret El Kef" habous de la Mosquée Et-Touzri, dite "El Marja" au même caïdat

La moitié indivise de l'henchir de Bir El Djerane, à Dir El Kef, habous privé de El Hadj Achour.

Il est donné avis au public que les parcelles ci-dessus désignées seront données en location, au plus offrant et dernier enchérisseur, le jeudi, 22 Octobre courant, à la Niabat du Kef.

Il appartient à tout amateur de se présenter au jour indiqué pour participer aux enchères.

P. le Président des Habous
et par Autorisation
Le Membre Délégué,
M. HADDAD

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Les parcelles de terre dont se compose le henchir « Zaouia El Bouraouia » sis près de Sidi Bou Ali, Caïdat de Sousse.

Il est donné avis au Public que l'immeuble indiqué ci-dessus, dont les enchères avaient été annoncées pour le Dimanche 4 Octobre courant, sera mis aux enchères de location le mercredi 21 du même mois.

Il appartient donc aux intéressés de se présenter au siège de l'Administration des Habous, le jour indiqué.

P. Le Président des Habous.
et par Autorisation
Le Membre Délégué,
M. HADDAD

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD**

Madame Maud Euvé Hyères (Var)

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1re classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

Le lait concentré suisse **BERNA** est le plus riche en crême

C'est le plus cher mais le meilleur

Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Le plus moderne des journaux

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Colonies.	23 frs	43 frs	80 frs

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

EXCELSIOR

un minimum de **30 photographies** sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. — *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des* **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 MAI

Etablissement Thermal, avec **masseurs diplômés** sous la Direction de M. le Docteur **Caillon.**

Prix de pension par jour, comprenant champ libre petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner sans vin)

Hôtel des Thermes : 30 à 40 frs

Hôtel des Sources 24 à 27 frs.

Location de villas et d'appartements.

S'adresser aux bureaux de la Compagnie à **Korbous** *même* sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.

Restaurant Cachir.

Transports automobiles en autocar de la Maison Albert Bonan 4 avenue de Carthage Tunis

Départ à 8 h. du matin

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combry, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste = Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis- Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Branci frères et Cie, pres.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. deLacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccara et Nizard** — Gros — Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Entreprise Générale des Travaux Electriques A. Minaud et Fils, ancient Aucoutturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", — parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières.

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry.

Téléphone 6 -68.

Comptoir National d'Escompte

Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque

toutes opérations sur titres

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS

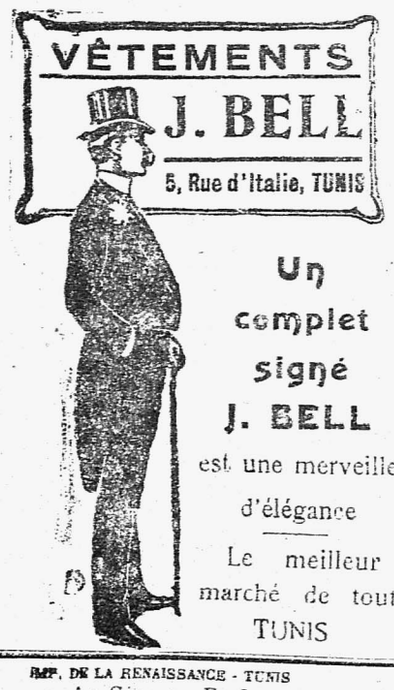

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le Gérant : E. LUMBROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.020.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseig., s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

Gde DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

—» 7, Rue Amilcar — TUNIS «—

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télép. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

«- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis — Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : **TUNIS, SOUSSE, SFAX**

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(20me ANNEE)

28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à "OFFICE FRANÇAIS".

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L' "OFFICE" se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos **"PETITES ANNONCES"** *rue d'Italie, sont toute l'année* **gratuites.**

Machines Agricoles

R. WALLUT & Cie

Société Anonyme au capital de 40 Millions de Francs entièrement versés

99, Rue de Portugal - TUNIS

Coection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande.

Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue an terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisé

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia